République Française ***Arrondissement d'Aubusson***

Commune de Gentioux-Pigerolles

du Conseil Municipal
Séance du 29 mai 2020

L'an deux mille vingt, le vingt six mai à quinze heures, le Conseil municipal de la commune de Gentioux-Pigerolles, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie de Gentioux.
Date de convocation du Conseil municipal :26 mai 2020.
Nombre de membres en exercice : 11
Présents : Mmes JEANBLANC Denise, Mme GUIOMAR Clara, CABARET Pauline, GUILLOT Paulette, BAYET-TORDO Irène et MM FLOUR Thomas, GRASSER Stéphane, LEFEBVRE-DELADONCHAMPS Benoît, CHATOUX Florent, MOREIRA Georges, SIMONS Benjamin.

Absents excusés : néant
Pouvoir : néant
Secrétaire : Mme CABARET Pauline

1/ Linky

Il y a au moins 31 PDL relevant de la commune

Prise de délibération nécessaire indiquant un refus de la municipalité pour la pose de compteurs Linky sur les Points de livraison (PDL) relevant de la commune

2/ Vente de la propriété forestière Ritou

Une propriété forestière éclatée en différents lots sur le sud Creuse est en vente auprès du Cabinet Coudert, dont un lot de 172 ha sur Gentioux (Joux, le Mazet...). Les offres sont à déposer avant le 2 juin. Les élus ont été sollicités par un groupe d'habitants pour se positionner, de faire en sorte de retarder la vente le temps de créer une structure collective d'achat de parcelles forestières, pour une gestion durable et collective de la forêt. La vente étant signée ou presque, il nous semble rapidement vain de pouvoir intervenir et faire une offre sur ce lot. En revanche le conseil est d'accord pour faire partie d'un projet de création de groupement d'achat collectif de forêts, réunissant collectivités et habitants, avec le soutien des pouvoirs publics. Les communes de Faux-la-Montagne, Saint-Quentin-la-Chabanne et Saint Frion, concernées également par des lots sur cette vente, sont également sensibles à cette question.

Aussi il est décidé de :

- Envoyer un courriel au collectif d'habitants nous ayant sollicité, pour clarifier le positionnement des élus de Gentioux-Pigerolles sur des actions collectives ;
- Envoyer un courrier commun avec le plus de communes possibles auprès du Cabinet Coudert, faisant état de nos intentions à l'avenir de nous positionner à plusieurs (public-privé) sur l'achat de forêts, par le biais d'une structure à créer (statut juridique, fonctionnement, membres…).

3/ points divers

Réouverture de l'école

Retour sur le conseil d'école qui s'est tenu le 28 mai, où étaient présentes Denise Jeanblanc, Clara Guiomar et Paulette Guillot. La directrive, Marie-Claire Drut est d'accord pour rouvrir l'école le 8 juin, mais en étant en capacité d'accueillir tous les élèves. Avec les conditions du protocole sanitaire liées à la distance entre personnes, 10 élèves peuvent être accueillis dans la classe de maternelle et 12 élèves dans la classe des primaires. Pour pouvoir accueillir tous les élèves, MC Drut indique qu'il faudrait 2 intervenants dans le cadre du dispositif 2S2C « Sport-Santé-Culture-Civisme ». Les conditions d'éligibilité et d'aides financières sont à étudier. Les services périscolaires (Cantine et garderie) pourront également reprendre le 8 juin, mais pas le transport scolaire (dépend de la Région).

Il est décidé de :

- Rouvrir l'école ainsi que les services périscolaires communaux (cantine, garderie) le lundi 8 juin, si possible à tous les élèves sous réserve de disposer de 1 à 2 intervenants 2S2C ;
  Pour cela :
  1° Se renseigner auprès de la DSDEN afin d'avoir 2 intervenants agréés, et en parallèle de repérer des intervenants ;
  2° Rencontrer les enseignantes pour l'organisation au regard des possibilités 2S2C ;
  3° Rencontrer les employés municipaux pour l'organisation et la modification éventuelle de certains contrats.

Etat des lieux pour la location des logements communaux

Georges Moreira et Irène Bayet Tordo

Nomination délégués au SDIC 23

Benjamin Simons sera le titulaire, Irène Bayet Tordo sera la suppléante à l'unanimité

Marché d'été

L'année passée il y a eu des problèmes par rapport à la régie, et de circulation sur la place la 1ère semaine de juillet lorsqu'il y a encore l'école. Il est acté :

- de ne plus faire payer l'emplacement chaque semaine (2€ emplacement / 4€ emplacement avec électricité), mais de demander un don à prix libre en fin de saison de marché ;
- de proposer de commencer le marché la 1ère semaine des vacances scolaires.
- De faire une réunion avec l'association « La Bascule » courant juin.

Tarifs des Gîtes communaux

La découpe des tarifs communaux est problématique par rapport au système de réservation. Les rentrées de location des gîtes sont en baisse depuis le changement de découpe des tarifs.

Il est décidé de revoir urgemment les tarifs de la manière suivante : nuitée, semaine, mois. Référent : Benjamin Simons.

Communication

Une première lettre « toute boite » sera réalisée en juin pour informer les habitants de l'installation du conseil et du « tableau », des attributions et des délégations, des points urgents ou d'actualités, de la prise de RDV possible en attendant les horaires des permanences. Référentes : Clara et Pauline

Benjamin Simons se charge d'un point dans la presse (photo + tableau)

Fin de séance 21h45